

Testament en Thaïlande

5 erreurs

je suis Khan Sutthakan, Co Fondateur de Siam Expat et COO du cabinet d'avocats Benoît & Partners.

J'accompagne des expatriés et des familles mixtes dans la gestion de leur succession en Thaïlande.

Trop souvent, je vois des situations dramatiques : des biens bloqués, des conjoints étrangers exclus, des enfants qui perdent leurs droits... tout simplement parce que le testament n'avait pas été rédigé correctement.

~~Voici donc la checklist des 5 erreurs les plus fréquentes :~~

■ Ne pas respecter les formalités légales thaïlandaises

Un testament doit être écrit, signé par le testateur et contresigné par deux témoins présents. Sans ces conditions, il risque d'être contesté, voire déclaré nul.

■ Oublier de nommer un exécuteur testamentaire fiable

L'exécuteur a un rôle central : sécuriser les biens, régler les dettes et distribuer l'héritage. En choisir un incompetent, absent ou non familier avec la loi thaïlandaise peut bloquer toute la succession.

■ Ignorer les restrictions pour les héritiers étrangers

Un étranger ne peut pas posséder de terres en pleine propriété. Hériter d'un terrain oblige à le revendre ou le céder dans l'année. Ne pas anticiper cette règle, c'est exposer vos héritiers à de sérieuses complications juridiques et financières.

Ne pas prendre en compte les dettes du défunt

En Thaïlande, les dettes doivent être réglées avant tout partage. Omettre cet aspect peut entraîner des litiges et des surprises désagréables pour les héritiers.

Ne pas adapter le testament à la situation familiale

En l'absence de testament valide, la loi impose une hiérarchie stricte (enfants, parents, frères et sœurs, etc.), qui peut aller totalement à l'encontre de vos volontés. Cela crée souvent des conflits entre conjoint et héritiers.

Besoin d'aide ?

Un testament mal rédigé ou incomplet peut transformer une succession en véritable cauchemar pour vos proches.

Chez Siam Expat, en partenariat avec le cabinet d'avocats Benoît & Partners, nous aidons nos clients à rédiger des testaments conformes à la loi thaïlandaise et adaptés à leur situation familiale, pour que leurs biens soient transmis dans la sérénité.

Contactez-nous directement :
WhatsApp : +66 96 719 5030